

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 27 (1939)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Monographie de la paroisse d'Ependes [suite]  
**Autor:** d'Amman, Alfred  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817591>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# MONOGRAPHIE DE LA PAROISSE D'EPENDES

par ALFRED D'AMMAN †

(Suite.)

---

## CHAPITRE VIII.

*Anciennes propriétés seigneuriales et modernes propriétés.*

L'abbaye d'Hauterive :

En 1442<sup>1</sup>, elle possédait à Ependes un four qui rapportait 3 coupes de froment ; dans une reconnaissance de 1570<sup>2</sup>, ce four ayant été démoli ou ruiné, chaque censitaire avait le droit reconnu, d'en construire un à son usage ou de faire cuire son pain où bon lui semblerait.

A Praroman l'abbaye possédait également un four, deux moulins, une scierie et un battoir à chanvre<sup>3</sup>.

Le plus ancien terrier établi dans la région pour l'abbaye d'Hauterive est de 1395 ; les suivants sont de 1442, 1481, 1570, 1620, 1690, 1734, 1774. En 1395, les albergataires étaient au nombre de 7 à Ependes et de 11 à Praroman<sup>4</sup> ; en 1442, 9 à Ependes et à Praroman<sup>5</sup> ; en 1481, 9 à Ependes 8 à Praroman. Ainsi, Jaquet Picton, d'Ependes est albergataire pour 52½ poses<sup>6</sup>. En 1570, il y a 14 albergataires

---

<sup>1</sup> A.E.F., Hauterive, E. 2. Grosse de 1442.

<sup>2</sup> A.E.F., Hauterive, E. 4. Grosse de 1570.

<sup>3</sup> A.E.F., Hauterive, E. 2. Grosse de 1442.

<sup>4</sup> A.E.F., Hauterive, E. 1. Grosse de 1395.

<sup>5</sup> A.E.F., Hauterive, E. 2.

<sup>6</sup> A.E.F., Hauterive, E. 3. Grosse de 1481.

à Ependes, dont Pierre Marti pour 44 poses et Antoine Chappuis pour 96 poses <sup>1</sup>. Au point de vue de l'importance des exploitations accensées, le terrier de 1620 indique 18 maisons et 193 poses <sup>2</sup>.

En 1774, le fief que l'abbaye d'Hauterive possédait encore à Ependes rapportait 20 livres 2 sols 6  $\frac{1}{3}$  deniers de Fribourg, 23 chapons, 1 poulet, 6 charrois, 4 corvées, 10 journées de faulx, 20 sacs et 5  $\frac{1}{4}$  bichets de froment, 18 sacs et 7  $\frac{1}{2}$  bichets d'avoine <sup>3</sup>.

Humilimont :

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, cette abbaye eut des tènements à Ependes dont l'un entre autres, lui fut donné par testament d'Antoine Mercier clerc de Fribourg, en 1349 <sup>4</sup>.

Hauterêt :

Quelques poses de terre sises à Ependes furent vendues par ce monastère à celui d'Hauterive, en 1271 <sup>5</sup>.

La Valsainte :

Girard de Corbières lui donne en 1304 les biens qu'il possédait à Ependes <sup>6</sup>.

La Commanderie de St-Jean de Jérusalem : en 1278, Ulrich de Marly, lui donna le pré dit Pundischon, entre Montembloz et Montévraz <sup>7</sup>, et en 1311, Pierre de Schönfels lui céda sa terre de Praroman <sup>8</sup>. En 1802, la Commanderie possédait encore une dîme de foin dans la paroisse d'Ependes <sup>9</sup>.

<sup>1</sup> A.E.F., Hauterive, E. 4. Grosse de 1570.

<sup>2</sup> A.E.F., Hauterive, E. 5. Grosse de 1620.

<sup>3</sup> A.E.F., Hauterive, E. 8. Grosse de 1774.

<sup>4</sup> A.E.F., Hauterive, E. 1 ; E. 3 ; JORDAN, *L'Abbaye d'Humilimont*, dans A.S.H.F., t. XII, p. 421, dit que ces propriétés se constituèrent entre 1179-1232 ; DEY, *Mémorial de Fribourg*, I, p. 264-265.

<sup>5</sup> A.E.F., Hauterive, E. 6.

<sup>6</sup> A.E.F., Valsainte, carton 64.

<sup>7</sup> *Soloth. Wochenblatt*, 1829, p. 330-331.

<sup>8</sup> A.E.F., Commanderie, n° 43.

<sup>9</sup> A.E.F., Chambre administrative.

L'abbatiale de Payerne, était en 1270, propriétaire à Ependes <sup>1</sup>.

L'abbaye de la Maigrauge eut des tènements à Praroman, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, elle en vend ensuite à Sâles et à Ferpicloz où un fief lui appartenait encore en 1772 <sup>2</sup>.

Le couvent de la Visitation de Fribourg posséda un tènement en Grange-Neuve (Ependes) qu'elle vendit en 1665 à François de Techtermann <sup>3</sup>.

Le couvent de Montorge échangea avec l'abbaye d'Hauterive, le 24 novembre 1655, un fief qu'il possédait à Ependes <sup>4</sup>.

L'église de St-Nicolas de Fribourg, soit la chapelle de Ste-Marie de St-Nicolas, reçut de Guillaume de Bullo des terres sises à Ependes; cette donation fit l'objet d'un litige en 1355 <sup>5</sup>.

L'autel de St-Georges, de St-Nicolas, eut aussi des terres à Ependes qui lui furent léguées par Petermann de Faucigny <sup>6</sup> (1442, 1481, 1570).

Le Grand Hôpital de Fribourg, obtint en 1366, par donation de Marmet de Montagny, trois parts des dîmes de Bonnefontaine, de Ferpicloz et de Sâles, avec toutes ses possessions au territoire d'Ependes <sup>7</sup>. En 1774, la part de la dîme de Sâles lui appartenait encore <sup>8</sup>. Il eut aussi des possessions à Senèdes et à Sonnenwyl <sup>9</sup>: 1324, 1330, 1366.

La Maison des lépreux de Bourguillon, possédait encore en 1628, la part des dîmes de Praroman et d'Oberried

<sup>1</sup> DEY, op. cit., I., p. 264-265.

<sup>2</sup> A.E.F., Hauterive, E. 1. Grosse de 1395.

<sup>3</sup> Archives Max de Techtermann.

<sup>4</sup> Archives d'Amman, Ependes.

<sup>5</sup> A.E.F., Affaires ecclésiastiques, n° 10.

<sup>6</sup> DELLION, op. cit., t. VI, p. 397; A.E.F., Hauterive, E. 2, E. 3, E. 4. Ces droits seigneuriaux existaient encore en 1807; A.A.E.

<sup>7</sup> A.E.F., Cartulaire de l'hôpital.

<sup>8</sup> A.C.E., Terrier de l'Eglise d'Ependes.

<sup>9</sup> A.E.F., Répertoire Daguet; cartulaire de l'hôpital, n° 439, coll. Munat, fol. 72.

qu'elle avait reçue en 1427, de Hentzillinus Bonvisin, de Fribourg<sup>1</sup>.

L'Eglise de Marly avait des censitaires à Praroman en 1395, à Ependes en 1481 et 1772 et un droit de dîme sur certaines terres à Praroman et à Montévraz.

Plusieurs familles seigneuriales eurent également des possessions dans la paroisse d'Ependes.

I. Au XII<sup>e</sup> siècle, la plus importante est celle des nobles d'Ependes<sup>2</sup>, mais les sires de Marly, de Dirlaret, de Bonnefontaine, de Praroman<sup>3</sup>, sont souvent cités dans les terriers de la région.

Les sires de Marly possédaient un important alleu à Chésalles, dont ils firent don à l'abbaye d'Hauterive, vers 1163-1184<sup>4</sup>. Rodolphe de Marly lui donne, en 1252<sup>5</sup> 12 poses de terres, sises à Ependes; en 1270, Ulrich lui vend toutes ses possessions à Ependes, sauf son pré de Pundischon au territoire de Montévraz, donné en 1278 aux Chevaliers de St-Jean de Jérusalem<sup>6</sup>.

La famille de Dirlaret (Dreitlaris) en la personne de Guillaume, chevalier, donne vers 1185<sup>7</sup> à l'abbaye d'Hauterive, l'alleu qu'elle possédait à Ependes.

De même, Marie de Bonofonte (Bonnefontaine) et son

<sup>1</sup> A.E.F., Affaires de la ville, n° 169; DELLION, op. cit., t. VI, p. 460; A.C.E., Terrier de l'Eglise d'Ependes; Archives du Chapitre de St-Nicolas à Fribourg.

<sup>2</sup> † D'AMMAN, *Les familles des nobles d'Ependes (Fribourg et von Spiens (Berne))*, dans A.S.H.F. XII, Fribourg 1918.

<sup>3</sup> L'abbé GIRARD, *Nobiliaire militaire suisse*, Bâle 1787, avance que la famille de Praroman ayant acquis des fiefs à Neyruz et à Avry, s'établit dans cette région et abandonna son nom pour adopter celui d'Avry. Je me borne à relever que dans les terriers d'Hauterive (1395 et 1442) leur nom est rarement mentionné pour des terres à Praroman, et disparaît même complètement plus tard.

<sup>4</sup> HIDBER, *Urkunden-Register*, II, n° 2516, 2517; GUMY, *Regeste d'Hauterive*, n° 258.

<sup>5</sup> A.S.H.F., t. X, p. 85; DE DIESBACH, *Regeste de Fribourg*.

<sup>6</sup> *Soloth. Wochenblatt*, 1829, p. 330-331

<sup>7</sup> A.S.H.F., t. VI, p. 91: *Liber antiquarum donationum monasterii Altaripae*.

filz Guillaume, vers 1149, tous les droits qu'ils possédaient sur les sciernes des joux régaliennes, situées au delà du ruisseau de Déraisiis<sup>1</sup>.

En 1185<sup>2</sup>, Rodolphe de Praroman, chevalier, donne à l'abbaye, à l'occasion de l'entrée en religion de son fils Pierre, son homme de Praroman nommé Engelbald, avec sa famille et son tènement.

II. Au XIII<sup>e</sup> siècle apparaissent les sires de Corbières, d'Englisberg, de Montagny, de Vuippens, de la Roche, de Walcheringen, de Maggenberg. Ces derniers donnent à l'abbaye d'Hauterive, en 1257 et 1259<sup>3</sup>, leurs possessions à Ependes; en 1270<sup>4</sup>, ils inféodent à Rodolphe de Marly des terres sises à Praroman, Ferpicloz, Montemblod. En 1270<sup>5</sup>, Guillaume d'Englisberg achète de Bochandus de Corbières, des terres à Bonnefontaine où il possédait déjà depuis 1237<sup>6</sup> des terres inféodées par Aymon de Montagny.

Guillaume de Vuippens inféode en 1272<sup>7</sup>, à Rodolphe de Vuippens bourgeois de Fribourg « ses fonds de la Contamina, au territoire de Chésalles » où il possédait la dîme des blés. En 1339<sup>8</sup>, Jolia, épouse d'Aymo coseigneur de Vuippens, vend à l'abbaye d'Hauterive 4 tènements sis à Ependes et Arconciel, pour 66 livres.

En 1287<sup>9</sup>, Henri et Jordan de la Roche, vendent à Hugues et Jacques de Praroman un alleu rière Ependes. Les Walchenrigen possédaient des droits au Pont, près de Chésalles: en 1225<sup>10</sup>, Conrad en fait don à l'abbaye d'Hauterive.

<sup>1</sup> HIDBER, op. cit., II, p. 69.

<sup>2</sup> GUMY, op. cit., n° 262.

<sup>3</sup> A.E.F., Hauterive, E.

<sup>4</sup> A.S.H.F., t. X, p. 114; DE DIESBACH, op. cit.

<sup>5</sup> *Soloth. Wochenblatt*, 1828, p. 379.

<sup>6</sup> A.S.H.F., t. X, p. 63; DE DIESBACH, op. cit.

<sup>7</sup> DEY, *Mémorial de Fribourg*, I, p. 266.

<sup>8</sup> A.E.F., Répertoire d'Hauterive.

<sup>9</sup> A.E.F., Fonds de la Commanderie de St-Jean, n° 23.

<sup>10</sup> DEY, op. cit., I, p. 253; GUMY, op. cit., n° 366.

III. Au XIV<sup>e</sup> siècle, à côté des sires de Corbières, de Montagny, les noms de Corpastour, de la Schürra, de Sæftingen (Berne), Divitis (Riche) de Fribourg, de Wicherens, d'Illens, Morsel, de Pont, sont souvent cités.

En 1304<sup>1</sup>, Girard de Corbières donne à la Valsainte tout ce qu'il possède à Ependes en terres, prés, champs, forêts, cheseaux, et cens; cette donation est faite conjointement avec sa femme Clémence, fille d'Henry de Marly, dont ces possessions représentent une partie de la dot.

Aymon de Vuippens, cède en 1355<sup>2</sup>, ses droits sur des cens fonciers à Ependes, à l'avoyer, au conseil et à la communauté de Fribourg, en faveur de la chapelle de la Vierge de l'Eglise de St-Nicolas, fondée par Guillaume de Bullo, père de sa première femme.

Le 8 août 1366<sup>3</sup>, Mermet de Montagny, par une donation entre vifs cède à l'hôpital de la Vierge-Marie, en la personne de son recteur Richard Pellevel, ses terres dans le village et territoire d'Ependes.

Jean de Corpastour, de Fribourg, vend en 1302<sup>4</sup>, avec le consentement de son épouse et de ses fils Nicolas, Jean et Jacques, un cens seigneurial de 8 sols, reposant sur un tènement à Ependes.

En 1314<sup>5</sup>, les de Corpastour avaient dans la région d'Oberried des pâturages et des terres cultivées; en 1330<sup>6</sup>, ils vendent des tènements à Senèdes et à Ferpicloz; en 1390, les terres de Jean de Corpastour à Praroman, sont voisines de celles du chevalier Hugues de Praroman, dit de Fonte<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> A.E.F., Valsainte, carton 64.

<sup>2</sup> A.E.F., Affaires ecclésiastiques, n° 9.

<sup>3</sup> A.E.F., Archives de l'hôpital, coll. Munat, fol. 36.

<sup>4</sup> A.E.F., DAGUET, *Répertoire alphabétique*.

<sup>5</sup> *Soloth. Wochenblatt*, 1830, p. 50.

<sup>6</sup> A.E.F., Hôpital, coll. Munat, fol. 72, 74.

<sup>7</sup> GUMY, op. cit., n° 1553; A.E.F., Nobiliaire de Hauterive, III, p. 102.

Pierre et Mermet de Corpastour sont propriétaires à Ependes et à Praroman en 1395 <sup>1</sup>; Marguerite en 1442 <sup>2</sup>.

En différentes dates, les de la Schürra achetèrent à Sâles des tènements des familles de Säftingen de Berne, de Porta et Divitis de Fribourg <sup>3</sup>.

Guillaume de Wicherens (Vuicherens) (qui épouse en premières noces Marguerite de Vuippens, et en secondes noces Agnès de Rossillon) possédait dans le territoire de Paroman et de Bonnefontaine une sorte de fief qui relevait du Comte de Neuchâtel et confinait aux possessions des seigneurs de la Roche et aux territoires de Chesalles et d'Ependes <sup>4</sup>. Ses neveux: Hugonin co-seigneur d'Estavayer et son frère Henri, Mermet et Leonet fils du donzel Rodolphe de Lutry en héritèrent en 1364.

En 1390 <sup>5</sup>, Anselme d'Illens possède à Praroman des terres voisines de celles du Chevalier Hugues de Praroman. En 1395 <sup>6</sup>, Perrod Morsel et Rodolphe de Pont (celui-ci sans doute, du fait de sa femme Amphilésie, fille de Mermet de Corpastour) avaient des droits sur certaines terres à Praroman. Petermann Morsel les possède encore en 1476 <sup>7</sup>.

IV. Au XV<sup>e</sup> siècle, je relève les familles de Duens, d'Avenches, Mayor de Lutry, enfin celles de Billens, de Gruyères-Aigremont.

La famille de Duens (Velga) est citée en 1457 <sup>8</sup>, parmi les possesseurs de droits seigneuriaux à Sâles: Marguerite, fille de Pierre de Corpastour avait épousé Antoine de Duens.

Les d'Avenches ont en 1482 <sup>9</sup> un cheseau sis à Epen-

<sup>1</sup> A.E.F., Hauterive, E. 1.

<sup>2</sup> A.E.F., Hauterive, E. 2.

<sup>3</sup> A.E.F., Archives de la Maigrauge.

<sup>4</sup> MATILE, op. cit., II, p. 871; MOTTAZ, *Dict. Hist. vaudois*, 1920, art. *St-Martin du Chêne*.

<sup>5</sup> GUMY, op. cit., n° 1553.

<sup>6</sup> A.E.F., Hauterive, E. 1.

<sup>7</sup> A.E.F., Terrier de l'église d'Ependes, 1476.

<sup>8</sup> A.E.F., Archives de la Maigrauge.

<sup>9</sup> A.E.F., R. N. 295, fol. 5. Id., Hauterive. E. 3.

des, « en dessous de l'église ». Leurs noms sont souvent cités dans les terriers d'Hauterive, pour les propriétés censières qu'ils avaient à Ependes: en 1481<sup>1</sup>, Pierre et Guillaume; en 1476<sup>2</sup>, Guillaume pour ses possessions à Senèdes; en 1485<sup>3</sup>, François pour sa dîme et ses terres de Ferpicloz qu'il vend à Nicod Bischof, bourgeois de Fribourg.

Les Mayor de Lutry sont propriétaires de plusieurs tènements à Ependes, en 1455<sup>4</sup>; à Sâles en 1453 et 1459<sup>5</sup>. Ils possédaient encore en 1479<sup>6</sup>, mais en indivision avec les Morsel, le fief sis à Praroman, hérité des Wicherens en 1364, mais en 1516<sup>7</sup> l'indivision avait cessé, les Morsel restant seuls.

Antoine de Gruyères-Aigremont et François de Billens<sup>8</sup> eurent en indivision trois importants tènements à Bonnefontaine, le premier pour trois quarts, le second pour un quart; le 3 août 1475<sup>9</sup>, ils les rendirent à Perrisone Missey, veuve de Jean, bourgeois de Fribourg.

V. A partir du XV<sup>e</sup> siècle également et jusqu'à nos jours, quelques-unes des anciennes familles de la ville de Fribourg ont eu des possessions notables dans la région d'Ependes: de Praroman, de Garmiswil, Mossuz, Lombard, Bonvisin, Pavillard, de Lanther, de Python, Rudella, d'Amman, Meyer, Wild, Gybach, de Techtermann, de Reynold, de Gottrau, Kœmmerling, Dupasquier (von der Weid), d'Odet, de Castella, de Bourgknecht<sup>10</sup>.

<sup>1</sup> A.E.F., Hauterive, E. 1, E. 3.

<sup>2</sup> A.C.E., Terrier de l'église d'Ependes, 1476.

<sup>3</sup> A.E.F., Hôpital, coll. Munat.

<sup>4</sup> A.E.F., Missivenbuch.

<sup>5</sup> A.E.F., Archives de la Maigrauge.

<sup>6</sup> A.C.E., Grosse de 1640.

<sup>7</sup> A.C.E., Reconnaissances rénovées par Pierre Cudrefin.

<sup>8</sup> Ils avaient épousé l'un et l'autre une fille d'Antoine de Saliceto, bourgeois de Fribourg. Cette indivision indique sûrement que ces possessions provenaient des Saliceto.

<sup>9</sup> M.D.S.R., XXIII, *Monuments de l'Histoire de Gruyère*, p. 471.

<sup>10</sup> Les renseignements qui suivront sur ces familles, sont, à part les sources que je citerai, tirées des archives d'Amman à Ependes.

Guillaume de Praroman, bourgeois, de Fribourg, vend aux frères Ulman et Jacques de Garmiswil, « tout son bien de Montablo » (1490) <sup>1</sup>.

Vers 1408, Guillaume et Robert Mossuz, de Fribourg <sup>2</sup>, possèdent à Praroman un bien emphythéotique, détenu par Nicod Hans de Praroman.

Hentzillinus Bonvisin, riche bourgeois de Fribourg, lègue en 1427 <sup>3</sup>, à la maison des lépreux de Bourguillon, ses dîmes de Praroman et Oberried.

A Ependes, un pré situé au centre du village, porte encore le nom de pré Lombard ; il faisait vraisemblablement partie du tènement que noble Jacques Lombard, bourgeois de Fribourg échangea en 1421 avec Hugues Lombard, curé d'Ependes, contre la dîme de céréales et de foin à Ependes <sup>4</sup>. Ce Jacques Lombard est encore cité en 1435, 1442 <sup>5</sup>. Neveu par sa mère de l'abesse de la Maigrauge, Agnelette des Pruniers, il avait donné en 1416, au monastère de la Maigrauge, une hypothèque sur son tènement de Ferpicloz <sup>6</sup>. Les Pavillard avaient des droits seigneuriaux à Sâles où noble Pierre Pavillard est cité le 22 mars 1482 <sup>7</sup>.

A partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les de Lanther eurent des propriétés à Ependes : de 1517 à 1543, Jean de Lanther acquiert toute la grande dîme d'Ependes ; en 1570, Guillaume de Lanther possède un pré qui avait appartenu aux moines d'Humilimont ; après lui, ses fils, Pierre et François agrandissent son héritage (1620, 1639) <sup>8</sup>.

<sup>1</sup> A.E.F., Fonds d'Illens, n° 161.

<sup>2</sup> Je n'ai trouvé aucun document qui permette de rattacher aux Mossuz de Fribourg, la famille du même nom vivant à Ependes dans les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

<sup>3</sup> A.E.F., Affaires de la ville, n° 169.

<sup>4</sup> DE ZÜRICH, *Les fiefs des comtes de Thierstein*, dans A.S.H.F., t. XII, indique les possessions des Lombard à Marly.

<sup>5</sup> A.E.F., Hôpital, coll. Munat ; A.E.F., Hauterive, E. 2.

<sup>6</sup> A.E.F., Archives de la Maigrauge.

<sup>7</sup> A.E.F., Archives de la Maigrauge.

<sup>8</sup> A.E.F., Livre des arrêtés du Conseil, 1639, fol. 10-12.

Ils furent les constructeurs de l'actuel Château d'Ependes (dont la partie Est et l'escalier datent de 1532) que François de Lanther, recteur de l'hôpital et sa cousine Catherine Werro née de Lanther vendirent en 1644, à François Rudella, ancien colonel au service de France <sup>1</sup>. Ils gardèrent cependant à Ependes une maison de campagne avec des terres, jusqu'en 1787 <sup>2</sup>, date à laquelle François-Joseph-Ignace les vendit à Laurent de Bourgknecht <sup>3</sup>. Cette maison existe encore aujourd'hui et sert d'habitation aux religieuses enseignantes.

François Rudella n'avait acquis en 1644, que la moitié du château, la grange du château, une autre maison avec 2 poses en joril, jardin et chenevrière, 46 poses en prés et champs, des forêts et tous les droits seigneuriaux relatifs à ces fonds; il ne devint propriétaire de la seconde moitié du château qu'en avril 1645.

En 1661, le colonel Rudella étant mort, tous ses biens à Ependes furent vendus par le Conseil de Fribourg, en sa qualité d'exécuteur testamentaire, au capitaine Jean d'Amman <sup>4</sup> dont les descendants en sont encore aujourd'hui les propriétaires. Ils possèdent également le domaine du Petit-Ependes, hérité des Wild en 1744 <sup>5</sup>. L'abbé d'Hauterive avait des droits seigneuriaux sur cette terre: en 1604 <sup>6</sup>, l'avoyer Jean Meyer de Fribourg, qui en était propriétaire depuis 1590, les lui racheta. Le domaine agrandi par de

---

<sup>1</sup> DE DIESBACH, *Les pèlerins fribourgeois à Jérusalem*, A.S.H. F., t. V.

<sup>2</sup> A.E.F., R. N., n° 725.

<sup>3</sup> En 1476, déjà, (A.C.E. Terrier de l'église d'Ependes, 1476), un Guillaume Burquinet, bourgeois de Fribourg, possédait à Ependes un tènement important de 45 poses de terre et une maison de trois travées. On ne trouve plus trace de ces possessions en 1552.

<sup>4</sup> Jean d'Amman, fils de Jean et de Marguerite Python, 1607, † 1682, ép. Anne de Maillard.

<sup>5</sup> A.E.F., Testament reçu par le not. Ignace Biemann: Marie-Barbe Wild avait épousé le 5 mars 1687, Jean François d'Amman 1657 † 1718.

<sup>6</sup> A.A.E., Acte signé not. J. Juat.

nombreuses acquisitions entre 1630 et 1664, se trouvait alors entre les mains des enfants de Nicolas Meyer: Jean-Pierre et Anne-Marguerite, épouse de Georges-Antoine Wild. Ce fut cette dernière qui construisit en 1693, la maison de maître dont le frontispice porte encore ses armes.

Le Petit-Ependes n'avait pas été l'unique propriété des Wild à Ependes; une pièce de terre qui appartenait en 1639 à Pierre Wild, porte encore le nom de Praz-Wild <sup>1</sup>.

Les Python (Picton, Pitton, Pitung) eurent durant le XV<sup>e</sup> siècle des possessions à Ependes: en 1481 la maison de Jaquet Python, qui a 4 travées, est voisine des cheseaux de François d'Avenches; elle est entourée de vastes terres. Le trésorier Jean Python affranchit en 1605, sa terre sise à Ependes, des redevances annuelles dues au Grand Hôpital de Fribourg.

Il existe, encore aujourd'hui un lieu-dit «Praz-Gybach» qui rappelle les possessions des Gybach à Ependes, aliénées en 1678 <sup>2</sup>.

En 1650 François de Techtermann achète de Claude Petolat, une maison d'habitation et un tènement confinant à la terre du colonel Rudella, puis en 1664 des bâtiments ruraux, en 1665 un autre tènement avec ses bâtiments sis en Grange-Neuve, et constitue ainsi jusqu'en 1682 un important domaine qui passa aux de Reynold en 1729. Plus tard, en 1785, Nicolas-Emmanuel de Reynold <sup>3</sup> le légua à son cousin, Balthazar de Techtermann <sup>4</sup> faisant ainsi rentrer cette propriété dans la famille qui l'avait constituée. Ce domaine fut vendu et morcelé en 1806, la maison de maître transformée en laiterie puis démolie vers 1895.

(A suivre.)

<sup>1</sup> A.E.F., Livre des arrêtés du Conseil, 1639, fol. 10-12.

<sup>2</sup> A.C.E., Catalogue des messes fondées.

<sup>3</sup> Fils de François-Pierre de Reynold, bailli d'Attalens.

<sup>4</sup> Ancien bailli de Corbières, A.E.F., R. N. 679, fol. 202.